



# INSCRIPTION - SAISON 2024-2025

5, Rue Jean Zay - BP 12 - 29480 Le Relecq-Kerhuon  
02 98 30 50 99  
contact@tc-relecquois.fr - www.tc-relecquois.fr  
Facebook : Tennis Club Relecquois

## RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES pour toute

inscription ou  réinscription

Nom/Prénom..... Sexe :  M  F  
Date de naissance ...../...../..... Tél.....  
Adresse .....  
CP/Ville ..... Mail.....  
Nom/Prénom des parents : .....  
Déjà été licencié FFT ?  oui  non - Classement/Niveau couleur - 11 ans : .....  
Souhaite participer au championnat par équipe :  oui  non  
Certificat Médical (obligatoire si nouvel adhérent) :  Loisirs  Compétition  
 Questionnaire QS-Sport (déjà adhérent)

## FORMULE TOUT COMPRIS POUR LES PETITS

<b>Mini tennis 4/5/6 ans</b> (né(e) en 2019/2020/2021)	<input type="checkbox"/> 150 € (adhésion, licence (13 €), 1 cours 1h)
<b>Mini tennis 7 ans</b> (né(e) en 2018)	<input type="checkbox"/> 160 € (adhésion, licence (23 €), 1 cours 1h)
	<input type="checkbox"/> 280 € (adhésion, licence (23 €), 2 cours 1h)
<b>Option "parent accompagnant"</b> (valable uniquement pour pouvoir jouer avec son enfant inscrit en mini tennis)	<input type="checkbox"/> 90 € (adhésion + licence)

## ADHÉSION OBLIGATOIRE

(Comprend la licence et donne droit à l'accès aux terrains toute l'année)

Jeunes (né en 2007 ou après)	<input type="checkbox"/> 100 € dont 23 € de licence fédérale
Adultes	<input type="checkbox"/> 150 € dont 23€ de licence fédérale
Étudiants ou sans emploi	<input type="checkbox"/> 105 € dont 33 € de licence fédérale

Réduction de 15 € pour et à compter du 3<sup>e</sup> membre de la famille

<b>Carte d'accès</b> à acquitter une seule fois la 1 <sup>re</sup> année (et remboursée si restitution au + tard 1 an après départ du club)	<input type="checkbox"/> 40 €
<b>Option "Carte 6 invitations"</b> : possibilité d'inviter un joueur licencié dans un autre club (6 x 1h)	<input type="checkbox"/> 40 €

## TARIFS COURS COLLECTIFS (27 séances à partir du 23/09/2024)

### JEUNES (né entre 2007 et 2017)

Formule LOISIRS / INITIATION - 1 x 1h (6 joueurs max.)	<input type="checkbox"/> 130 €
Formule PERF - 2 x 1h (4 à 6 joueurs)	<input type="checkbox"/> 235 €

### CENTRE D'ENTRAINEMENT / COMPÉTITIONS JEUNES

(sous réserve de validation par l'équipe technique, consulter le directeur sportif)

Collectifs - 1 X 1h30 (-12 ans)	<input type="checkbox"/> 200 €
Collectifs - 2 X 1h30 (-12 ans) (-30€ à partir du 2ème membre de la famille)	<input type="checkbox"/> 380 €
Cours 2 joueurs - 1 x 1h	<input type="checkbox"/> 240 €
Cours 2 joueurs - 1 x 1h30 (-30€ à partir du 2ème membre de la famille)	<input type="checkbox"/> 350 €
Préparation physique 1h30	<input type="checkbox"/> 120 €

### CLASSE TENNIS COLLÈGE CAMILLE VALLAUX

Collectifs - 1 X 1h30	<input type="checkbox"/> 170 €
Collectifs - 2 X 1h30	<input type="checkbox"/> 340 €

### ADULTES

Formule LOISIRS - 1 x 1h (5 joueurs max.)	<input type="checkbox"/> 200 €
Formule PERFECTIONNEMENT - 1 x 1h30	<input type="checkbox"/> 270 €
Formule JOURNÉE (avant 17h) - 1 x 1h30 (5 joueurs max.)	<input type="checkbox"/> 240 €
Formule ENTRAINEMENT ÉQUIPES - 1 x 1h30 (équipes séniors)	<input type="checkbox"/> 220 €
ÉTUDIANTS / SANS EMPLOI (- 30 % tarif adultes sur justificatif)	<input type="checkbox"/> ..... €

### CRÉNEAUX DE COURS

Reporter les acronymes définis dans « Planning prévisionnel » sur le site web

Choix 1 ..... Choix 2 ..... Choix 3 ..... Choix 4 .....

Observations .....

### RÉCAPITULATIF PAIEMENT

#### MODE PAIEMENT

Au-delà de 250 €, paiement en 3 chèques accepté

Adhésion : ..... €	<input type="checkbox"/> Chèque 1 : ..... € N°
Carte d'accès : ..... €	<input type="checkbox"/> Chèque 2 : ..... € N°
Cours collectifs : ..... €	<input type="checkbox"/> Chèque 3 : ..... € N°
Réduction ou avoir : ..... €	<input type="checkbox"/> Autres : ..... €
Total dû : ..... €	Total payé : ..... €



## INSCRIPTION - SAISON 2024-2025

5, Rue Jean Zay - BP 12 - 29480 Le Relecq-Kerhuon

02 98 30 50 99

contact@tc-relecquois.fr - www.tc-relecquois.fr

Facebook : Tennis Club Relecquois

### **ADHESION :**

**L'adhésion vous permet de jouer tout au long de la saison sur les terrains couverts ou extérieurs avec un partenaire également licencié au club.**

**Remarque : les licenciés bénéficient des garanties contractuelles de leur licence. Les garanties supplémentaires restent à leur charge.**

**Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année en cas de désistement, blessure, déménagement etc. (prévoir de prendre une assurance complémentaire par le biais de votre licence FFT ou autre)**

Conditions indispensables pour valider l'adhésion :

- Paiement de la totalité du prix de l'adhésion
- Signature de l'adhérent et identité entièrement renseignée
- Certificat médical valide pour toute la saison (de non contre-indication à la pratique du tennis en loisir et/ou en compétition ; obligatoire pour tout nouvel adhérent : à présenter au club et à enregistrer sur Ten'up) ou attestation sur l'honneur
- Fourniture des documents justifiant une réduction

### **Recherche de partenaires :**

**Autorisez vous le club à valider sur ADOC l'accès à vos coordonnées  oui  non**

### **ÉCOLE DE TENNIS :**

- Les cours débutent la semaine du 23 septembre 2024 et pour 27 séances prévues. Tout cours annulé en cas d'absence d'un professeur sera remplacé par un cours durant l'année, les élèves étant prévenus dans les meilleurs délais. Tous les cours sont as-surés en cas d'intempéries.
- La validation d'un groupe est soumis à un nombre minimum de participants (5 minimum) selon le niveau et ce, dès le démarrage de la saison.
- **Les cours sont payés pour l'année entière**, les chèques étant encaissés mi-septembre (voire selon l'échéancier si plusieurs chèques). **Toute année tennistique est due dès le premier cours et aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année en cas de désistement, blessure, déménagement etc. (prévoir de prendre une assurance complémentaire par le biais de votre licence FFT ou autre).**
- Si l'adhérent n'a toujours pas payé le coût total de sa formation à l'issue de la seconde séance, le TCR se réserve le droit de lui refuser l'accès au cours.
- Certificat médical : il est obligatoire, doit être valide pour toute la saison et remis au plus tard lors du 1er cours. Dans le cas contraire, le TCR se réserve le droit de refuser l'accès au cours à l'adhérent.

- Les joueurs doivent respecter le matériel mis à disposition sur les courts et avoir un comportement correct.
- Une tenue correcte est exigée notamment des chaussures de tennis sans semelles noires. Dans le cas contraire le TCR se réserve le droit de refuser l'accès au cours à l'adhérent.
- Le TCR décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.

### **DROIT A L'IMAGE :**

Comme chaque saison, nous pourrions être amenés à utiliser des photographies des élèves de l'école de tennis dans notre journal, sur notre site internet ou dans le club house.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie.

Si vous souhaitez que la photographie de votre enfant ne soit pas utilisée dans les conditions ci-dessus, veuillez nous signifier votre refus à l'adresse de messagerie du club : contact@tc-relecquois.fr

**Date :**

### **L'adhérent (ou son représentant légal)**

(Signature précédée de la mention manuscrite «lu et accepté»)